

Moyens, Parcoursup, politique de site : ce qu'Édouard Philippe a dit aux présidents d'université

Paris - Publié le jeudi 30 août 2018 à 17 h 24 - Actualité n° 127583

« En matière d'ESR, nous ne partons pas d'une page blanche. Celle-ci est déjà bien remplie et a permis d'atteindre des objectifs ou au moins de lancer un mouvement. Au tournant des années 2000, nous avons un ESR morcelé, cloisonné et pourtant très centralisé. La centralisation a cédé le pas, le cloisonnement est parfois évoqué comme des réalités qui demeureraient. Avec ce mouvement d'autonomisation, nous sommes allés dans le bon sens. Et nous avons encore beaucoup de choses à faire », déclare Édouard Philippe, Premier ministre, aux présidentes et présidents d'université réunis pour l'université d'été de la CPU, le 29/08/2018. Sa venue à la CPU est une première pour un Premier ministre.

Attendu sur la question du budget 2019 — Gilles Roussel, président de la CPU, lui a demandé « quels engagements » il pouvait prendre « en faveur des moyens pour faire fonctionner les établissements en 2019 et, au-delà, pour peser face à la concurrence internationale ? » —, Édouard Philippe n'a pas donné d'indications chiffrées, mais a dit que le gouvernement « poursuivrait son effort dans la durée ». Il précise aussi que Frédérique Vidal, ministre de l'Esri, serait chargée de « trouver des solutions », notamment pour « voir comment accompagner la prise en compte du GVT » et la hausse de la démographie étudiante.

Le Premier ministre est revenu longuement sur Parcoursup, se félicitant de la réussite de la réforme. « Fin juillet, 600 000 candidats avaient accepté une des propositions formulées, soit 60 000 de plus que l'an dernier. Parcoursup a été conçu pour cela, et Parcoursup fonctionne », affirme-t-il. Concernant les quelques milliers de candidats encore sans proposition, il indique : « Il reste une semaine avant la fin de la procédure et donc la mobilisation va continuer pour que chacun trouve une réponse. » Il confirme qu'ensuite aura lieu une évaluation du système. « Je n'ai jamais imaginé qu'un instrument aussi complexe puisse être absolument parfait du premier coup. Et donc il est impératif de se placer dans une logique d'amélioration continue, et il le sera tant pour les process humains que techniques, ou les éventuels manques. »

Au sujet des politiques de site, alors que la future ordonnance sur les regroupements est attendue pour fin septembre, le Premier ministre invite les établissements à s'en saisir « de façon pressante », « car c'est de l'intérêt collectif d'avoir des politiques de collaboration, des alliances, des stratégies entre établissements. »

Il a aussi tenu à « rassurer » les présidents sur le sujet de l'apprentissage. Alors que la loi Pénicaud votée fin juillet a suscité des inquiétudes dans le supérieur quant au financement du système, Édouard Philippe affirme « avoir veillé à ne pas abimer ce qui marchait bien ».

Budget : poursuivre les efforts

« Pour que nous restions un grand pays de savoir et innovation, il faut accompagner la hausse du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur, et ne pas reconduire les erreurs du passé. Nous allons le faire et le "Plan étudiants" représente 1 Md€ sur le quinquennat.

En 2018, le budget de l'Esri a augmenté de 700 M€ ce qui a permis de procéder à une plus grande sincérisation des budgets, avec des charges mieux financées.

- L'investissement consenti a permis de financer 21 000 places en plus, 350 postes d'E-C et 700 M€ en heures complémentaires.
- En mars, 10 M€ en plus ont permis d'accélérer la mise en place des "oui si", et avant l'été nous avons financé l'ouverture de 10 000 places supplémentaires.
- Nous avons assuré que l'État soutiendrait les universités après les dégradations.
- Nous soutenons aussi les étudiants et leurs familles, nous avons supprimé la cotisation de sécurité sociale, soit 217 € d'économie pour les étudiants, et au total 100 M€ rendus aux familles.

Cet effort nous allons le poursuivre dans la durée. D'une année sur l'autre, vous serez confrontés à une hausse du nombre d'étudiants, mais aussi à celle du GVT, qui n'était pas financé jusqu'à l'an dernier. Nous allons donc voir comment accompagner cette prise en compte, pas dans son ensemble, mais la ministre essaiera de trouver les bonnes solutions.



Etre plus fort, plus efficace

L'engagement du gouvernement en faveur de notre ESR est réel et ne faiblira pas, car nous devons faire en sorte d'être plus forts, plus efficaces, de mieux former une partie croissante de notre population. Nous avons un changement à concevoir pour y faire face, et dans un contexte de compétition internationale, il faut inventer de nouvelles solutions.

L'intelligence, une « priorité », un « défi collectif » entre les mains des universités

Choisissant de ne pas suivre le discours qui avait été écrit pour l'occasion, Edouard Philippe débute son allocution par une réflexion autour d'une question : « Qu'est ce que c'est qu'une priorité dans l'action collective ? Quelque chose qui est plus important, plus pressé, qui demande plus de moyens ? (...) Est-ce que c'est ce sur quoi on a un effet rapide, ou meilleur à long terme ? C'est une question redoutable et, chacun dans nos fonctions, nous nous posons cette question », déclare-t-il.

« Si je me la pose, c'est parce que j'avais prévu de dire que la question de l'intelligence au sens large, me semble être une priorité, un vrai élément qui mérite qu'on s'interroge sur la permanence des moyens, l'adaptation des stratégies, la capacité à faire ce que nous devons pour être à la hauteur. Cette conviction illustre une série de choix que, depuis la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, nous sommes en train de mettre en œuvre. Cela pose la question : est-ce plus prioritaire que le reste ? Et donc est-on à la hauteur de celle-ci ? Cela irrigue notre politique. »

Revenant sur le sujet à la fin de son intervention, le Premier ministre invite les présidentes et présidents d'université à « être conscients que ce défi collectif, la condition de notre développement, de notre prospérité, de notre paix, est en partie entre vos mains. Si la France veut participer au concert des Nations, elle doit toujours être plus intelligente. Il vous revient de nous aider à le faire. »

La loi ORE et la réforme du 1^{er} cycle

Trouver des réponses pour les jeunes

Nous avons entrepris, avec la ministre de l'Esri, de refonder l'accès à l'enseignement supérieur. Le système précédent n'était pas satisfaisant, même s'il était lui-même meilleur que celui d'avant. Il pêchait notamment par l'insuffisante attention à l'orientation et le recours souvent et longtemps peu assumé et expliqué à un tirage au sort dans certaines filières.

 *Pas affecter mais orienter et accompagner vers la réussite*

Nous avons voulu sortir de ce système, grâce au Plan étudiants et à la plateforme Parcoursup. Désormais, chaque dossier a vocation à être évalué, chaque demande reçoit une réponse personnalisée, et nous avons remplacé l'intervention du hasard par une intervention humaine. (...)

La difficulté de cette réforme n'est pas d'affecter un bachelier dans une formation, c'est de l'orienter et d'accompagner ce bachelier vers la réussite. Cela demande du temps aux rectorats, aux établissements, aux lycées.

Ces derniers jours, on a parlé d'environ 15 000 candidats, dont 8 000 bacheliers, qui n'auraient pas reçu de proposition. Jusqu'à présent ils disparaissaient du système dans une grande indifférence. Aujourd'hui ils sont suivis et mieux épaulés grâce à Parcoursup. Depuis le 27/08, 1 000 bacheliers de plus ont trouvé et accepté une réponse. De façon continue, on est en train de trouver des réponses pour ces jeunes.

Une nécessaire évaluation et des ajustements

Il faut pour que cette évaluation soit crédible que chacun puisse, chiffres à l'appui, constater que Parcoursup a accéléré la démocratisation de notre enseignement supérieur, renforcé la mobilité territoriale, ouvert de nouvelles possibilités aux bacheliers y compris technologiques et professionnels. Il nous reviendra d'en discuter pour adapter au mieux le dispositif aux enjeux de la rentrée suivante.

Ces ajustements ne remettront pas en question les principes de fonds et notamment la liberté de choix donnée aux candidats, même à ceux qui hésitent. Mais heureusement qu'ils hésitent ! Je serais inquiet si chacun savait ce qu'il veut faire après son bac. C'est sain et une preuve d'intelligence ! Il faut laisser ce temps d'hésitation, de consultation : ce n'est pas un problème du système, mais sa richesse. Il repose sur la volonté d'orientation et de choix du bachelier.

Cesser la fatalité de l'échec

Parcoursup n'est en rien un choix technique, c'est un choix politique d'un changement de système d'orientation et d'accompagnement, et qui ne concerne pas juste l'accès à l'enseignement supérieur. C'est un préalable à la transformation du début de la formation dans le supérieur.



*Une formation est
excellente quand elle
sait s'adapter*

Frédérique Vidal a construit la nouvelle licence qui ne sera plus un carcan national rigide, mais qui permettra à chacun d'avancer à son rythme en bénéficiant de dispositifs d'accompagnement personnalisés. Elle doit réussir à montrer qu'une formation est excellente quand elle sait s'adapter à l'étudiant pour l'aider à atteindre le niveau requis.

Nous voulons cesser la fatalité de l'échec dans le 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur. Et pour cela il faut mieux orienter, mais aussi mieux accompagner, pas en revenant sur l'exigence du niveau, mais en accompagnant, en complétant des manques, pour que les étudiants puissent atteindre ce niveau. C'est toute la beauté de l'éducation !

C'est aussi le sens des "oui si", même si, dans une première année de réforme, il n'a pas donné encore tout son potentiel. 135 000 c'est déjà beaucoup, et j'ai la conviction qu'on va les compléter au fur et à mesure.

Ces textes réglementaires ont été publiés pendant l'été, et l'application de cette nouvelle licence devra être calée au plus tard à la rentrée 2019. Vous allez devoir vous saisir de cette possibilité, pour que ça ne reste pas des expérimentations, ce qui était le cas jusque-là, du fait de l'absence de cadre.

Renforcer la diversité des filières

Si nous voulons réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur, nous devons nous méfier du modèle unique : on ne peut pas fondre dans un moule identique deux millions d'étudiants. Nous devons donc renforcer la diversité des formations ; je pense aux filières courtes, et notamment aux IUT, créés pour les bacheliers technologiques et plébiscités par les étudiants, y compris par ceux qui s'inscrivent dans un parcours d'études longues. C'est pourquoi avec la loi ORE, nous avons voulu placer un taux minimum de bacheliers technologiques et professionnels dans les IUT et STS.

La demande est forte, j'ai donc demandé à Frédérique Vidal de travailler avec vous pour développer ces filières afin de progresser sur deux objectifs majeurs :

- ouverture sociale de l'enseignement supérieur, sur laquelle il y a beaucoup à faire ;

- veiller à ce que les formations qui doivent avoir pour objet de trouver un emploi y parviennent. Il n'est pas question de marchandiser la finalité de l'éducation. Mais il faut que les formations soient efficaces, c'est aussi une question de responsabilité vis-à-vis des jeunes.

Politique de site : pas de modèle unique

Se méfier du modèle unique, c'est vrai aussi pour les établissements. On n'aura pas des organisations identiques partout, et la meilleure façon de faire en sorte que vous puissiez devenir plus forts est de vous donner le maximum de souplesse juridique pour que vous ayez une chance de vous entendre. Mais ce serait bien que vous vous entendiez ! J'ai des exemples précis où, pour d'excellentes raisons, on ne se met pas d'accord et je crois que c'est dommage.

Je ne suis pas partisan de tout piloter depuis Paris, c'est pourquoi on a ouvert au maximum les statuts pour élargir les possibilités. Vous devez vous saisir de ces possibilités, car c'est de l'intérêt collectif d'avoir des politiques de collaboration, des alliances, des stratégies entre établissements. Je vous y invite de façon pressante.

Universités européennes : être plus compétitif

Nous avons l'ambition de créer une vingtaine de réseaux d'ici 2024. Vous ne nous avez pas attendus en matière de coopération, mais on doit pouvoir faire plus compétitif, et donc nous nous sommes réjouis que la Commission européenne s'empare de cette proposition, et nous apporterons un financement complémentaire pour les universités françaises de l'ordre de 100 M€ au titre du PIA.

C'est dans cette optique que j'ai chargé Alain Beretz d'appuyer la dynamique des candidatures françaises et d'en assurer la promotion auprès de nos partenaires européens. C'est une opportunité dont il faut se saisir. »

Édouard Philippe



Date de naissance : 28/11/1970

Parcours	Depuis	Jusqu'à
République Française Premier ministre	Mai 2017	Au- jourd'hui
Seine-Maritime Député	2012	Mai 2017
Communauté de l'agglomération havraise Président	Décembre 2010	Mai 2017
Ville du Havre Maire	Octobre 2010	Mai 2017
Conseil départemental de la Seine-Maritime Conseiller général dans le canton du Havre-5	2008	Mai 2017
Seine-Maritime Suppléant de Jean-Yves Besselat	2007	2012
Ville du Havre Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat, du Grand Paris et du dévelop- pement portuaire	2009	2010
Areva Directeur des affaires publiques	2007	2010
Ville du Havre Adjoint au maire, chargé du développement économique et portuaire, de l'emploi, de la formation, de l'enseignement supérieur et des relations internationales	2008	2009
Cabinet Debevoise & Plimpton LLP Avocat	2004	2008
Conseil régional de Haute-Normandie Conseiller régional	2004	2008
Ville du Havre Adjoint au maire chargé des affaires juridiques.	2001	2008
UMP Directeur général des services	2002	2004
Établissement & diplôme	Année(s)	
Ecole Nationale d'Administration Diplômé (promotion Marc Bloch)	1995	1997
Sciences Po Paris Diplômé	1989	1992

Fiche n° 17900, créée le 06/06/16 à 17:04 - MàJ le 30/08/18 à 16:23

Conférence des Présidents d'Université



La CPU est une association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Général | Gouvernance | Effectifs

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Tutelles	<ul style="list-style-type: none"> • Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales. • Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Conférence des Présidents d'Université
103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »